Montréal

Fiche technique

Réaménagement du chemin Remembrance et de la voie Camillien-Houde

---

La vision

Transformer l'expérience et l'accessibilité du parc du Mont-Royal en posant un geste fort pour la transition écologique.

Les orientations

La vision est soutenue par quatre grandes orientations :

- renforcer la biodiversité;
- sécuriser les déplacements et miser sur une mobilité douce;
- offrir une nouvelle expérience d'accueil et de découverte du mont Royal;
- mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc.

Le secteur d'intervention

Le projet de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance porte principalement sur le réaménagement de cet axe, le seul à traverser le parc du Mont-Royal. Soulignons que ce projet permettra de transformer l'expérience et l'accessibilité du parc du Mont-Royal en posant un geste fort pour la transition écologique.

Le projet se décline en trois phases :

- **phase 1** : le réaménagement du chemin Remembrance, entre le stationnement du pavillon du Lac-aux-Castors et la voie Camillien-Houde;
- **phase 2** : le réaménagement de la voie Camillien-Houde;
- **phase 3** : le réaménagement de l'intersection où la voie Camillien-Houde rencontre notamment l'avenue du Mont-Royal et le boulevard du même nom. Cette phase comprend également l'aménagement du dernier tronçon du chemin de ceinture du mont Royal.

De plus, le projet inclut les travaux requis sur les infrastructures souterraines et les réseaux techniques urbains.

Les interventions

Le projet prévoit l'aménagement d'un lien dédié à la mobilité active le long de la voie Camillien-Houde et mise sur la mobilité apaisée le long du chemin Remembrance. Ces interventions se traduisent notamment par:

- le verdissement de plus de 18 000 m^2 de superficie destinés aux automobiles soit

l'équivalent d'environ 1,75 parc Laurier;
- l'aménagement d'un sentier piéton structurant de plus de 3,2 km (2,2 km sur la voie Camillien-Houde et 1 km sur le chemin Remembrance);
- des aménagements conviviaux et sécuritaires pour tous les cyclistes le long de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance;
- l'aménagement de traverses et de haltes, incluant l'ajout de mobilier, permettant de consolider le réseau de sentiers existants et contribuer à l'expérience immersive;
- le réaménagement complet du belvédère Camillien-Houde afin de veiller à un verdissement massif de l'emprise anciennement dédiée aux véhicules;
- l'aménagement d'un nouveau belvédère au point le plus haut de la voie Camillien-Houde, situé entre le belvédère Camillien-Houde et la maison Smith;
- le parachèvement du dernier tronçon du chemin de ceinture du mont Royal;
- l'aménagement d'un pôle d'accueil à la hauteur du parc du Mont-Royal, à l'extrémité est de la voie Camillien-Houde;
- la reconstruction ou la réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- la reconstruction d'équipements faisant partie des réseaux techniques urbains (RTU).

Le réaménagement du secteur contribuera aussi fortement à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel du mont Royal notamment grâce à :

- la réduction de l'emprise des aménagements destinés aux automobiles au profit du verdissement;
- la préservation des tracés initiaux du chemin Remembrance, anciennement chemin Shakespear, et de la voie Camillien-Houde;
- la mise en valeur des vues vers la ville et les vues d'intérêt;
- l'évocation des tracés des lignes de tramway;
- la mise en valeur de l'écoulement naturel de l'eau;
- la préservation et la mise en valeur des parois rocheuses.

L'échéancier

Phase 1

Les travaux de la phase 1 sont prévus de 2025 à 2026.

Phase 2

Les travaux de la phase 2 s'échelonneront de 2027 à 2028.

Phase 3

Les travaux de la phase 3 s'échelonneront de 2028 à 2029.

Le budget

Le budget du projet est estimé à 90 M$. Soulignons que ce montant est prévu au Programme décennal d'immobilisation (PDI) 2023-2032 de la Ville de Montréal afin de veiller à sa mise en œuvre.